



ISSN 1724-0700

ISSN en ligne 2260-8087

L'influence de la dimension culturelle sur la crise des relations diplomatiques entre la France et l'Italie : le 500^e anniversaire de la mort de Léonard de Vinci

Jean-Pierre Darnis

Université Côte d'Azur, France

jean-pierre.darnis@univ-cotedazur.fr

Reçu le 01-06-2019 / Évalué le 30-06-2019 / Accepté le 23-09-2019

Résumé

Le 500^e anniversaire de la mort de Léonard de Vinci représente un moment particulier pour la célébration de l'œuvre de l'artiste florentin et apparaît comme une opportunité de valorisation artistique. Cependant, autour de l'organisation des manifestations en France et en Italie vont se greffer une série de déclarations et d'enjeux politiques qui projettent l'organisation de ces événements dans le jeu conflictuel entre la France et l'Italie. Ainsi, nous observons comment la dimension culturelle participe d'une dimension globale qui oppose l'Italie et la France.

Mots-clés : Léonard de Vinci, relations franco-italiennes, diplomatie, culture, crise

L'influenza della dimensione culturale sulla crisi dei rapporti diplomatici tra la Francia e l'Italia: il 500^o anniversario della morte di Leonardo da Vinci

Riassunto

Il 500^o anniversario della morte di Leonardo Da Vinci rappresenta un momento particolare per la celebrazione dell'opera dell'artista fiorentino. Si tratta di quello che possiamo definire come un'opportunità di valorizzazione artistica. Tuttavia, attorno all'organizzazione delle manifestazioni in Francia e in Italia possiamo osservare il coagularsi di una serie di dichiarazioni e poste in gioco politiche che proiettano l'organizzazione di questi eventi nel gioco conflittuale fra Francia e Italia. Nel presente articolo, intendiamo analizzare come la dimensione culturale influisca sulla dimensione globale che oppone l'Italia alla Francia.

Parole chiave: Leonardo da Vinci, relazioni franco-italiane, diplomazia, cultura, crisi

The influence of culture on the diplomatic crisis between France and Italy: the 500th anniversary of Leonardo da Vinci's death

Abstract

Leonardo da Vinci's 500th death anniversary represents a unique moment for the celebration of the Florentine artist and his work, an opportunity to promote the arts. Yet, observing the organization of commemorative events in Italy and France,

we notice statements and political subplots that project the planning of these events into the conflictual relationship between France and Italy. We can thus see how the cultural dimension becomes part of a more global dimension that opposes France and Italy.

Keywords: Leonardo da Vinci, France-Italy relations, diplomacy, culture, crisis

Introduction

Le 2 mai 2019 a été célébré le 500^e anniversaire de la mort de Léonard de Vinci. Cet évènement a été marqué par une cérémonie au château d'Amboise qui associait le président de la République française, Emmanuel Macron, à celui de la République italienne, Sergio Mattarella, devant un parterre de jeunes français et italiens. Cette manifestation consensuelle avait été annoncée par Emmanuel Macron le 3 mars 2019 lors d'un entretien avec le journaliste Fabio Fazio dans l'émission *Che tempo che fa* programmée sur la chaîne de télévision RAI 1. L'évènement n'était cependant pas anodin. En effet, il était censé permettre de tourner la page d'une phase de critiques croisées liées à l'organisation des manifestations pour célébrer l'anniversaire de la mort de Léonard de Vinci, avec une longue série de contentieux ayant abouti à un blocage de la coopération culturelle entre la France et l'Italie, différentes institutions italiennes ne donnant pas suite aux demandes de prêts d'œuvres de l'artiste toscan pour contribuer à l'exposition organisée par le musée du Louvre pour l'automne 2019, et ce malgré un accord entre les gouvernements datant de 2017.

Le conflit autour de Léonard de Vinci surgit dans un contexte de relations particulièrement dégradées entre la France et l'Italie. C'est pour cette raison que la dispute culturelle s'ébauche dans le cadre d'une vague de francophobie en Italie qu'elle contribue à nourrir à son tour.

1. Une relation franco-italienne dégradée

Il convient de rappeler les étapes fondamentales de cette dégradation des rapports bilatéraux. Tout d'abord le rapport entre la France et l'Italie fait partie des questions problématiques du *Risorgimento*, telle est l'influence de la France sur le processus d'unification nationale italienne. Cette influence, marquée par les campagnes de Napoléon 1^{er} en Italie puis par le soutien militaire de Napoléon III au royaume de Piémont-Sardaigne lors de la guerre d'indépendance de 1859, représente un volet important de l'histoire de l'Italie moderne. Et il faut dès le départ rappeler l'ambivalence d'une référence qui a pu apparaître parfois comme

un modèle et une alliée mais aussi comme une puissance occupante et une rivale (Ferrero, 1936). Ainsi, côté italien, la référence historique française installe une dialectique ambivalente dans l'analyse, un épisode qui est assez peu perçu en France, où la question de l'unité de l'Italie apparaît comme assez marginale. Les rivalités coloniales vont ensuite marquer la relation entre le Royaume d'Italie et la France depuis l'Unité jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, période qui se termine avec le « coup de poignard dans le dos », la déclaration de guerre de l'Italie à la France et la défaite de 1940. La période de l'après Seconde Guerre mondiale va être marquée par une pacification des relations entre les deux pays qui vont rapidement agir de manière convergente pour la construction européenne, bien que l'on puisse observer des bisbilles au sujet de certains dossiers, comme celui de la compétition d'influence en Afrique du Nord (Mourlane, 2010). Lors des années 1970, 1980 et 1990, la relation franco-italienne sera, somme toute, d'un profil assez bas, marquée par certaines tentatives de rapprochement, comme celle qui a été développée par les socialistes français et italiens à l'orée des années 1980 (Darnis, 2014). Cependant, ce n'est qu'à partir de 2011 que nous observons une dégradation véritable et durable des relations bilatérales, avec une série de dossiers qui, à Rome, renforcent la perception d'une opposition vis-à-vis de Paris (Darnis, 2018). L'intervention militaire en Libye en 2011 marque l'éloignement international entre Paris et Rome, qui divergent à ce sujet. Ce fossé se creusera d'autant plus que la crise migratoire que connaîtra ensuite l'Italie est largement attribuée à la déstabilisation de la Libye, et donc à la France de par son rôle moteur dans l'intervention. À ce dissensus diplomatique s'ajoute une série de dossiers concernant les investissements directs français en Italie, les rachats d'entreprises par des groupes français présentés ou perçus comme une forme d'invasion économique de la part de Paris.

2. La spirale négative de la période 2018-2019

En 2017, lorsqu'un Emmanuel Macron fraîchement élu bloque la reprise des chantiers de construction navale STX par l'entreprise italienne *Fincantieri*, les Italiens se sentent bafoués. Pour faire face à cet ensemble de problèmes, la présidence Macron et le gouvernement Gentiloni se mettront d'accord fin 2018 pour l'établissement d'un traité de coopération bilatérale sur le modèle franco-allemand mais cette initiative intervient trop tard, car la campagne électorale italienne de 2018 est marquée par les revendications souverainistes et nationalistes qui rendent inaudibles les appels à la coopération et au calme. Ainsi, à partir de mars 2018, nous avons assisté à une série d'accrochages à propos de la gestion de la frontière entre la France et l'Italie, des dossiers assez marginaux mais qui donnent lieu à une exploitation médiatique et politique telle qu'ils se transforment en crise

diplomatique. L'ambassadeur de France à Rome, Christian Masset, sera convoqué deux fois en 2018 par le Ministère des Affaires Étrangères, la première fois alors que le gouvernement Gentiloni est encore au pouvoir, la seconde fois par le gouvernement de Giuseppe Conte. En 2019, le Quai d'Orsay convoque Teresa Castaldo, ambassadrice d'Italie à Paris, puis rappelle Christian Masset pour consultation à Paris en février 2019, un événement d'autant plus remarquable que le dernier rappel d'ambassadeur de France à Rome avait eu lieu en 1940.

Cette véritable escalade de mesures diplomatiques entre la France et l'Italie correspond aux blocages et aux problèmes des dossiers du moment, rendus d'autant plus difficiles que, depuis les élections législatives de 2018, la coalition entre la *Lega* et le *Mouvement 5 étoiles* (désormais M5S) affiche des positions critiques vis-à-vis de la France et de son président, Emmanuel Macron. Ainsi, en 2018, nous constatons la mise en place d'une dialectique politique interne et externe originale, dans laquelle la référence négative aux leaders d'un autre pays, la critique d'Emmanuel Macron par des forces politiques italiennes ou bien celle du leader de la *Lega* Matteo Salvini par des forces politiques françaises, représente une légitimation croisée.

Le dossier Léonard de Vinci s'insère donc dans ce contexte particulièrement épineux, et c'est ce qui explique la politisation exceptionnelle de ce dossier culturel.

3. L'affaire Léonard de Vinci

L'affaire commence le 13 novembre 2018 : le député Federico Mollicone, membre du parti nationaliste *Fratelli d'Italia*, critique, pose une question au gouvernement sur le prêt au Louvre du tableau *Léda et le Cygne* de la part de la Galerie Borghèse, alors que l'Académie des Lyncéens l'avait également demandé pour l'anniversaire du décès de Léonard de Vinci. Cette interrogation parlementaire suscite la réaction du secrétaire d'Etat pour les biens et activités culturelles Lucia Borgonzoni, qui s'empare du dossier. L'affaire explose médiatiquement le 17 novembre 2018, lorsque, par le biais d'une interview dans le quotidien *Il Corriere della Sera*, Lucia Borgonzoni, membre de la *Lega*, s'oppose aux prêts d'œuvres de Léonard de Vinci pour l'exposition organisée par le musée du Louvre pour célébrer les 500 ans de la mort du peintre toscan en insistant sur l'italianité de Léonard. Dans la foulée, elle remet en question l'action de son prédécesseur, Dario Franceschini, qui avait stipulé une entente d'échange avec la France en 2017 (Meli 2018). Cet article est rapidement repris par la presse française qui commente les tons hostiles des différents quotidiens italiens.

À cette opposition politique vont bientôt s'ajouter les évaluations techniques des musées italiens, comme le Musée des Offices de Florence, qui considère que les toiles de Léonard en sa possession ne peuvent pas voyager et s'oppose donc à leur transfert. Au travers des déclarations de la directrice des Offices Eike Schmidt, nous relevons par ailleurs une critique implicite vis-à-vis du Louvre qui, refusant de faire voyager la Joconde, se voit opposer un refus de prêt d'œuvres comparables de la part des musées florentins (Pappalardo 2018). Ce dossier est également caractérisé par l'autonomie des musées italiens qui sont maîtres des décisions en matière de prêt, même si l'influence du ministère des Biens Culturels se fait sentir.

Lucia Borgonzoni va jouer un rôle central dans l'opposition aux demandes françaises, en se saisissant du dossier pour illustrer la défense du patrimoine italien et réaffirmer des positions de revendications nationales, pour ne pas dire nationalistes, dans le contexte culturel.

Il faut également observer que, de façon maladroite et précipitée, Lucia Borgonzoni exprime une vision italienne de l'association entre mémoire artistique et territoire, en revendiquant un modèle de célébration diffuse qui permette d'ancrer le travail mémoriel à un tourisme qui puisse couvrir l'ensemble des lieux marqués par Léonard de Vinci en Italie (Fontanella, 2019). Au travers d'une association entre la célébration du patrimoine artistique et la promotion du *made in Italy*, dont la responsabilité incombe au ministre pour l'agriculture et le tourisme Gian Marco Centinaio également membre de la *Lega*, nous observons une vision territoriale pour ainsi dire fédérale de l'organisation d'une commémoration qui doit également servir les intérêts du tourisme.

En Aout 2019, le gouvernement italien entre en crise du fait de la motion de censure déposée par le leader de la *Lega*, Matteo Salvini. C'est dans ce contexte houleux qu'Alberto Bonisoli, ministre M5S des Biens Culturels, signe un décret de réorganisation des musées (Della Sala, 2019). Parmi les différents points touchés, ce texte confère au secrétaire général du ministère un pouvoir de coordination des prêts d'œuvres internationaux. Par conséquent, le décret marque une reprise en main de la question des prêts par l'échelon ministériel, une réforme qui peut simplifier la question et sanctionne également la volonté du gouvernement de pouvoir dicter la ligne en la matière, en marginalisant le rôle des directeurs de musée. Il faut cependant être prudent pour évaluer cette réforme. La fin de l'exécutif Conte ouvre des scénarios de recompositions politiques dans lesquels à la fois l'action réglementaire mais aussi les lignes politiques pourraient être modifiées.

4. Les différences structurelles entre les systèmes de promotion artistique

Au-delà des brouilleries nationales, nous relevons les différences entre le système de promotion artistique français et le système italien, ainsi que dans les perceptions de l'un par rapport à l'autre. Le système français passe par un fort élément centralisateur, en l'occurrence le musée du Louvre, qui, dans le contexte d'une programmation pluriannuelle, a su anticiper le calendrier, ce qui explique d'ailleurs que le sommet bilatéral franco-italien de Lyon du 27 septembre 2017 inscrive, dans sa déclaration finale, une volonté de coopération et de prêt entre la France et l'Italie pour les expositions Léonard du Louvre en 2019 et Raphael aux Ecuries du Quirinal en 2020. Ici, nous percevons assez nettement la centralité du musée parisien, au sein duquel la Joconde apparaît déjà comme l'œuvre iconique et qui déploie donc une politique autour de Léonard de Vinci sur le long terme. Côté italien, la richesse des collections des différents musées, ainsi que leur autonomie, explique également la difficulté à imposer ou organiser une vision centrale. Entre les musées florentins, milanais, romains, parmesans, vénitiens ou *a fortiori* du Vatican il n'existe pas de coordination hiérarchique et les initiatives de collaboration passent par des accords de la part des différentes institutions, qui par ailleurs conservent leur autonomie de décision technique et d'expertise, par exemple en ce qui concerne le transport des œuvres. Nous pouvons par conséquent observer combien la différence entre les deux systèmes est profonde. Alors qu'en France nous constatons la concentration des œuvres majeures au sein des musées parisiens, notamment au musée du Louvre dans le cas qui nous concerne, en Italie la richesse des collections s'exprime au sein de multiples pôles régionaux. Cette particularité, qui provient de l'héritage composite du *Risorgimento* italien, explique la présence de plusieurs « musées nationaux » au sein de chacune des entités politiques de l'Italie d'avant l'unification, institutions historiques d'une richesse remarquable, ce qui représente l'un des fondements de la difficulté actuelle. La France se distingue par sa capacité à mettre en œuvre une politique culturelle univoque, et a fait de Léonard de Vinci l'un de ses symboles, en se concentrant sur deux lieux : le musée du Louvre, où se trouvent les toiles vendues ou léguées par le maître toscan à la France comme la Joconde et le domaine du Clos-Lucet, ainsi que la région du Val de Loire, où Léonard de Vinci a fini ses jours sous la protection de François 1^{er}.

Ainsi les célébrations autour de Léonard se trouvent à la croisée de plusieurs chemins.

5. L'émergence d'un mythe de Léonard

Tout d'abord, le mythe de Léonard : une renommée qui est passée par une exploitation relativement récente de la figure de Léonard de Vinci, qui depuis le XIX^e siècle a été propulsée dans un panthéon historique artistique et scientifique par différents auteurs (Febvre, 1954), faisant de Léonard l'archétype de *l'homme*

de la Renaissance. Cette relecture de Léonard de Vinci et de son œuvre, surtout son œuvre scientifique et technique bien illustrée par le musée du Clos Lucet, a connu des étapes décisives comme la publication en 1883 par l'historien de l'art allemand Jean-Paul Richter d'une compilation de ses manuscrits, qui provoque un engouement ultérieur pour ses travaux. Ainsi comme le souligne Pascal Brioist il n'y a pas eu continuité à partir des travaux scientifiques de Léonard de Vinci (Brioist, 2019). La redécouverte de Léonard d'un point de vue scientifique a contribué à la croissance, au cours du XIX^e siècle, d'un mythe qui a été alimenté par de nombreuses œuvres de fictions comme le très populaire ouvrage de Dan Brown *Da Vinci code*. La figure de Léonard de Vinci représente donc un mythe croissant qui dépasse largement les frontières des histoires nationales pour devenir une référence de la culture mondiale du XXI^e siècle, ce qui contribue à expliquer la compétition autour de cette référence retenue comme largement positive.

Comme nous l'avons déjà souligné, le Louvre et la France ont su valoriser les quelques années de présence de Léonard de Vinci aux côtés de François 1^{er}, ainsi que l'attrait universel représenté par le tableau *La Joconde*, devenu de fait l'un des symboles nationaux français. En effet, Léonard de Vinci fait désormais partie du panthéon historique français, une perception renforcée par l'efficacité de la politique culturelle française et par l'association faite entre la toile de la Joconde et Paris comme destination touristique.

Côté italien, la référence à la Renaissance est centrale au sein de l'histoire nationale. Dès le *Risorgimento*, la revendication de l'Unité de l'Italie se fait au nom de l'invocation d'une continuité culturelle avec la Rome antique et la Renaissance, deux périodes qui constituent les références fondamentales de l'identité collective italienne (Banti, 2004, Pécout, 2014,). La représentation et l'interprétation du patrimoine de la Renaissance représentent donc un fort enjeu symbolique pour l'Italie, qui s'auto-définit dans sa représentation du passé. Dans ce contexte, la figure de Léonard constitue un élément remarquable, un symbole du peuple italien tel que le récite l'inscription en façade du Palais de la civilisation italienne à Rome, « un peuple de poètes, d'artistes, de héros, de Saints, de penseurs, de scientifiques, de navigateurs, de migrants »¹ produit de la période fasciste.

En sus, nous devons évoquer le développement de la référence à Léonard de Vinci en Italie qui se fait au fur et à mesure de la croissance de sa popularité internationale, même s'il faut souligner l'émergence relativement récente du Caravage comme artiste symbole italien dans un contexte globalisé (Fulford, 2010). L'acquisition d'une identité mondiale pour Léonard de Vinci renforce la revendication nationale attachée à cette même identité, par un phénomène de jeu à somme croissante, une forme de compétition identitaire liée au succès planétaire.

Conclusion

Le conflit culturel autour de Léonard de Vinci représente un cas de compétition d'interprétation historique dans le contexte d'une réactivation des références nationalistes. Les élections législatives de 2018 ont vu l'affirmation de forces nationalistes en Italie, une tendance confirmée par les résultats des élections européennes de 2019. Les discours politiques nationalistes, aujourd'hui comme hier, ont tendance à exacerber les références nationales en les considérant comme exclusives. Or, il nous faut relever une double représentation identitaire : Léonard de Vinci fait partie de l'identité historique italienne mais aussi de l'identité française. Il s'agit somme toute d'un phénomène quasiment physiologique pour deux pays dont l'histoire est si mêlée qu'elle est parfois inextricable et dont les histoires nationales, des catégories qui correspondent à la mise en place et au maintien d'idéologies nationales, partagent de nombreuses figures communes. Par conséquent, ce n'est pas un débat historique qu'il faut trancher, celui de l'appartenance de Léonard de Vinci à telle ou telle histoire toscane, milanaise, romaine, italienne ou française, mais poser le constat de représentations historiques vectrices d'identité et de leur compétition.

Ces histoires nationales apparaissent donc comme extrêmement étriquées, à la fois galvaudées par leur instrumentalisation mais aussi très critiquables comme catégories épistémologiques. Le recours à l'histoire « européenne » fournirait une catégorie beaucoup plus appropriée pour englober les différentes facettes de la vie et de la portée des œuvres de l'artiste toscan, et permettrait une relativisation des enjeux d'une œuvre, et donc d'une production culturelle, qui par essence dépasse les frontières politiques.

Gageons que cette réflexion puisse contribuer à réduire la dimension conflictuelle d'une référence qui devrait s'imposer à tous au nom du beau et du progrès et rappeler les dangers de la mise en exergue des symboles nationaux.

Bibliographie

- Banti, A. M. 2004. *Il Risorgimento italiano*. Bari : Laterza.
- Briost, P. 2019. « Il faut revoir le mythe du génie qui a inventé le futur ». *Le Monde*, 2 mai 2019, p. 15
- Darnis, J.P. 2014. « L'évolution de la relation bilatérale franco-italienne à travers les sommets bilatéraux de 1981 à 2011 ». *Cahiers de la Méditerranée*, n° 88 (juin 2014), p. 215-234.
- Darnis, J.P. 2018. « France, Italie et Europe : une relation fragile ? ». *Le Grand Continent*, avril 2018. URL : <https://legrandcontinent.eu/fr/2018/04/12/france-italie-et-europe-une-relation-fragile>, [consulté le 29 mai 2019].
- Della Sala, V. 2019. « Decreto musei a Ferragosto, Caos e assist per i privati ». *Il Fatto Quotidiano*, 17 aout 2019, p. 3.

- Febvre, L. 1954. « Léonard de Vinci savant ». *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 9^e année, n° 2, p. 238-241.
- Ferrero, G. 1936. *Aventure, Bonaparte en Italie 1796-1797*. Paris : Plon.
- Fulford, R. 2010. « Caravaggiomania!; It's been 400 years since the death of the bad-boy bisexual painter, but the Renaissance man is now coming into his own ». *National Post*, 21 septembre 2010. URL : <https://www.pressreader.com/canada/national-post-latest-edition/20100921/282089158105515> [consulté le 3 septembre 2019].
- Fontanella, E. 2019. « I primi 500 anni del genio italiano che ha innovato il mondo intero ». *Il Giornale*, 29 janvier 2019, p. 8.
- Meli, M.T. 2018. « La sfida del Carroccio per non dare a Parigi le opere di Leonardo ». *Il Corriere della Sera*, 17 novembre 2018, p. 5.
- Mourlane, S. 2010. « La France et les 'prétentions' italiennes en Tunisie au lendemain de la décolonisation ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 99, n° 3, p. 84-89.
- Pappalardo, D. 2018, « Così l'Italia perde la guerra fredda su Leonardo ». *La Repubblica*, 1 décembre 2018. URL : https://rep.repubblica.it/pwa/generale/2018/11/30/news/leonardo_francia_italia-213075139/, article [consulté le 20 août 2019].
- Pécut, G. 2014. *Naissance de l'Italie contemporaine 1770-1922*. Paris : Armand Colin.

Note

1. *Un popolo di poeti di artisti di eroi / di santi di pensatori di scienziati / di navigatori di trasmigratori.*